

le 16 février 2009

Les grévistes ne sont pas des fous furieux. C'est La Poste l'agresseur.

Nous étions déjà habitués à ce que la DOTC ne recule devant aucun moyen pour museler la contestation et ne pas avoir à satisfaire les revendications du personnel.

- Une dizaine de demandes d'autorisation de licenciement de militants syndicaux SUD à l'Inspection du travail en à peine deux ans.
- Une plainte calomnieuse du directeur du centre de tri de Nanterre contre 4 de nos militants pour violence volontaire aggravée, dont le parquet lui-même a déclaré que l'individu était incapable de certifier que l'une des personnes visées l'avait ne serait-ce que touché.
- Entrave systématique pendant des mois à l'accès aux établissements pour nos représentants départementaux.
- Huissiers de justice en veux-tu, en voilà (une dizaine par jour dans les centres).
- Présence à Boulogne des forces de l'ordre en tenue anti-émeute dès le deuxième jour du conflit de Boulogne.
- Bousculade musclée d'une représentante départementale SUD par un vigile de Nanterre Centre de Tri.
- Demande d'intervention disproportionnée de La Poste auprès des forces de l'ordre comme ce matin à Asnières où pas moins de 4 voitures, un fourgon et une vingtaine de policiers armés de flash ball et de bombes lacrimogène étaient présents.
- Menace de mort d'un cadre supérieur de Courbevoie vis-à-vis d'un responsable départemental SUD.
- Sanctions disciplinaires pour des dizaines d'agents ayant fait grève.
- Discrimination par l'interdiction d'heures supplémentaires pendant des mois pour tout gréviste.

Après l'assignation de 8 de nos camarades, La Poste utilise à fond la ficelle trop grosse de la dramatisation du conflit. Elle prétend au travers d'un courrier de deux pages envoyé au Président du TGI de Paris qu'il n'y aurait qu'une poignée de grévistes sur le département perturbant le travail de 4000 postiers. Mais d'un autre côté, elle écrit au grévistes qu'il est enfin temps de sortir d'un conflit qui pénalise énormément la population. Cette fameuse poignée représente quand même 300 personnes de 16 centres sur 33 que compte le département.

Stupide et grossier mensonge qui ne prend pas.

Ce qui justifie autant d'agitation de la part de la direction, c'est l'extension, la force et la détermination de ce mouvement social. Pour ces raisons, elle n'hésite pas à communiquer à travers des affichettes dans les centres sur les prétendues exactions. A Clichy, Asnières, Nanterre, l'encadrement ment aux postiers en leur déclarant qu'ils sont enfermés, puisque les grévistes s'en prennent physiquement aux non-grévistes.

S'attaquer au droit de grève et couper la tête de SUD

La Poste ne vise dans cette histoire qu'une décision de justice en sa faveur en nous faisant passer pour ce nous ne sommes pas afin de ne pas avoir à céder sur les revendications. Le courrier envoyé au juge en est une belle illustration.

Tout en nous amusant en séance de médiation en ne faisant délibérément aucune proposition significative, elle stigmatise le syndicat SUD en ne visant que lui auprès du TGI alors que la grève est soutenue par une intersyndicale sans faille CGT, CFTC SUD.

Un inventaire faux et mensonger

De même, le document comprend en annexe un récapitulatif des exactions commises. La plupart d'entre elles sont futiles ou pures inventions.

- **Mensonge** : le brûlage de palettes (que l'on prenne à témoin les policiers du commissariat de Nanterre présents au moment des faits !).
- **Mensonge** : l'arrêt automatique des machines du centre de tri par des grévistes.
- **Mensonge** : l'intrusion du Maire de Colombes au centre courrier, alors que celui-ci a été accueilli à bras ouvert par le directeur d'établissement qui, ce jour-là, s'était bien gardé d'avoir recours à un huissier de justice.
- **Mensonge** : l'empêchement le 13 février de la distribution du courrier dans les halls d'immeubles par des facteurs grévistes de Boulogne. Ceux-ci étaient tous présents à l'heure indiquée à la bourse du travail de Nanterre.
- **Grave incident** : la présence du secrétaire départemental de SUD tout seul le matin dans les rues de Malakoff. Ce qui justifie sûrement que l'on cadenasse le bureau et que l'on en fasse état au président du Tribunal de Grande Instance de Paris !
- **Grave incident** : le rassemblement organisé devant le TGI lors de l'audience du 3 février.
- **Grave incident** : le piquet de grève du 12 février devant le bureau de Sceaux.

Personne n'est dupe. Alors oui, les agresseurs et les irresponsables sont bien du côté de la direction privant des centaines de postiers de leur salaire, déjà bien misérable, pourtant.

Ce matin, la poursuite de la grève et l'élargissement ont été votés avec une écrasante majorité.

Les facteurs organiseront une manifestation spectaculaire en deuxième partie de journée.

Contacts : Yvon Mélo 06 08 82 18 Gaël Quirante : 06 86 70 93 80